Fiche Bilan-Projet : Université de Tours

CPESR www.cpesr.fr contact@cpesr.fr

08/10/2020

Introduction

Cette fiche bilan-projet vise à faciliter les élections dans les conseils centraux des universités en fournissant une information objective et uniformisée sur l'établissement, et en permettant aux candidats d'afficher une intention politique structurée et standardisée.

Elle ne prétend ni couvrir l'intégralité des politiques universitaires, ni capturer toute la complexité des sujets qu'elle aborde. Cependant, son appropriation par les candidats et électeurs doit permettre de poser les bases d'un débat électoral sur le projet d'établissement.

La méthodologie est essentiellement celle des tableaux de bord de l'ESR.

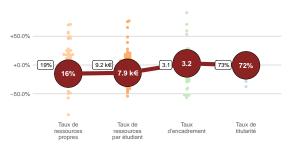


Sources principales des données

- Portail des données ouvertes du MESRI : https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr
- Wikidata (guide d'édition) : https://www.wikidata.org/wiki/Q494335
- Formulaire de création d'une fiche : https://enquete.cpesr.fr/index.php/881846

Profil général

Le profil général permet de situer rapidement l'établissement parmi toutes les universités selon des indicateurs clés de performance (dont la description détaillée est disponible dans la suite). Chaque université est représentée par un point. La moyenne est inscrite dans une boite, et l'axe vertical représente l'écart à la moyenne.



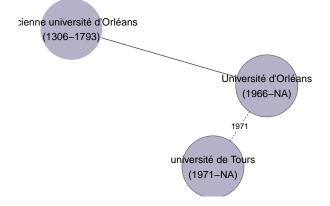
Discussion : Le profil général permet d'illustrer les deux limites principales de cette fiche, dûes seulement aux limites des données disponibles :

- un périmètre non exhaustif : par exemple les effectifs des personnels BIATSS et vacataires ne sont disponibles ;
- une granularité limitée à l'établissement: les hétérogénités internes ne sont pas perceptibles, bien qu'elles puissent être importantes, notamment dans les grandes universités pluridisciplinaires.

Structure et organisation

Historique

Définition : L'historique montre les grandes étapes qui ont conduit à l'établissement actuel.

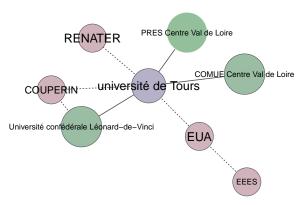


Questions politiques afférentes

• Quelles fusions, séparations ou changement de statut sont envisagées ?

Associations

Définition : Les associations montrent les adhésions à des organisations externes à l'établissement.

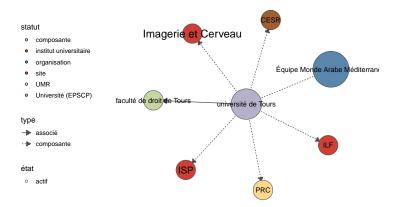


Questions politiques afférentes

• Quelles créations ou suppressions d'associations sont envisagées ?

Composition

Définition : La composition montre la structuration interne de l'établissement.



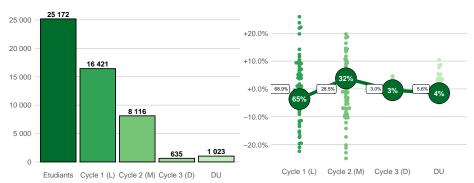
Questions politiques afférentes

• Quelles modifications de la structure interne sont envisagées ?

Indicateurs clés de performance

Le profil des étudiants

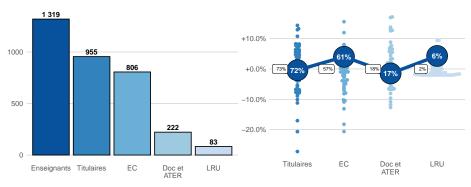
Définition : Le profil des étudiants est une représentation de l'offre de formation de l'établissement, en terme de pyramidage LMD, et de développement des diplômes d'université (DU ou diplôme d'établissement).



- Quelles modifications du profil LMD sont envisagées ?
- Quelles évolutions pour les DU (et autres formations payantes) sont envisagées ?

Le profil des enseignants

Définition : Le profil des enseignants est une représentation des effectifs, permettant de constater la répartition entre titulaires, enseignants-chercheurs (EC), Doctorants et ATER, et Contrats LRU.

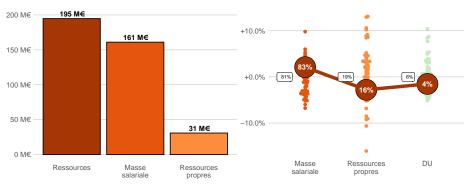


Questions politiques afférentes

• Quelles modifications des effectifs enseignants sont envisagées ?

Le profil budgétaire

Définition : Le profil budgétaire est une représentation des ressources de l'établissement : ressources complètes, ressources propres (hors subvention pour charge de service public), et proportion des inscription en DU.



Questions politiques afférentes

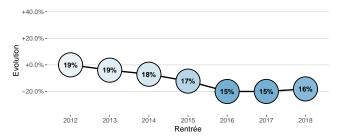
• Quelles modifications du profil budgétaires sont envisagées ?

Evolutions

Le taux de ressources propres

Définition : Le taux de ressources propres mesure les moyens que l'établissement obtient en plus des subventions de service public versées l'Etat. Ces moyens regroupent notamment les financements sur projet et les frais de scolarité, qui sont généralement la source la plus importante. Il reflêtent donc à la fois le dynamisme de l'établissement et sa volonté de commercialiser ses services.

Taux médian des universités en 2018 : 18.1%.

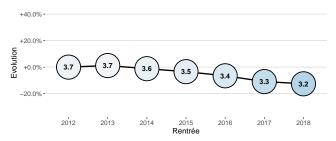


- L'évolution passée est-elle souhaitable, regrettable ou inévitable ?
- Quelle devra être l'évolution future et comment y arriver ? Avec quelle priorité ?

Le taux de d'encadrement

Définition : Le taux d'encadrement est une mesure de la politique RH de l'établissement. Il indique le nombre d'enseignants titulaires pour 100 étudiants (doctorants non inclus).

Taux médian des universités en 2018 : 3.17.

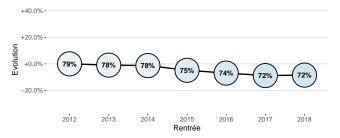


- L'évolution passée est-elle souhaitable, regrettable ou inévitable ?
- Quelle devra être l'évolution future et comment y arriver ? Avec quelle priorité ?

Le taux de titularité des enseignants

Définition : Le taux de titularité des enseignants est une mesure de la politique RH de l'établissement. Il indique la proportion d'enseignants titulaires parmi tous les enseignants, exceptés les vacataires, pour lesquels les données nationales manquent malgré qu'ils puissent être plus nombreux que les enseignants titulaires. Une hausse peut aussi bien refléter une politique de titularisation, qu'une éviction des non titulaires.

Taux médian des universités en 2018 : 73.5%.

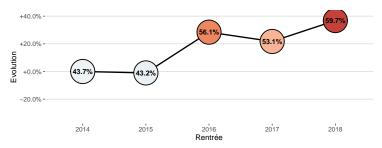


- L'évolution passée est-elle souhaitable, regrettable ou inévitable ?
- Quelle devra être l'évolution future et comment y arriver ? Avec quelle priorité ?

Les heures d'enseignement

Le taux d'heures d'enseignement complémentaires effectuées par des personnels non-titulaires

Définition : Le taux d'heures d'enseignement complémentaires effectuées par des personnels non-titulaires est une mesure de la politique RH de l'établissement. Il indique la proportion des enseignements qui sont assurées par des vacataires.

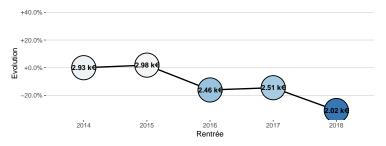


Observation : Le taux d'heures d'enseignement complémentaires effectuées par des personnels non-titulaires de Université de Tours est passé de 43.7% en 2014 à 59.7% en 2018. L'évolution est de +36.8%.

- L'évolution passée est-elle souhaitable, regrettable ou inévitable ?
- Quelle devra être l'évolution future et comment y arriver ? Avec quelle priorité ?

Les heures complémentaires moyennes par enseignant titulaire

Définition: Les heures complémentaires moyennes par enseignant titulaire est une mesure des politiques RH et d'enseignement de l'établissement. Il indique, en moyenne, combien d'heures doivent effectuer les enseignants et enseignants-chercheurs au delà de leur service statutaire. Il ne permet pas de capturer l'hétérogénité de cette charge entre les personnels.



Observation : Les heures complémentaires moyennes par enseignant titulaire de Université de Tours est passé de 2.93 k€ en 2014 à 2.02 k€ en 2018. L'évolution est de -30.9%.

- L'évolution passée est-elle souhaitable, regrettable ou inévitable ?
- Quelle devra être l'évolution future et comment y arriver ? Avec quelle priorité ?

Données supplémentaires

Liens vers des données supplémentaires

- Documents clés :
 - Chiffres clés
 - Bilan social
 - Rapport d'activité
 - Lettre d'orientation budgétaire
 - Rapport annuel de performances
- Classements:
 - ARWU
 - QS W/UR
 - THE
 - Réussite en Licence
- Documents additionnels:
 - Heures d'enseignement (Bilans sociaux) : 2014 2015 2016 2017 2018
 - Dotations (Budgets N1-N2): 2017 2018

wikidataESR::wdesr_save_cache()